



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

COIV FERRIERES

07 MARS 2024

COURRIER ARRIVÉ

Zone de défense et de sécurité Ouest
Etat-major de zone de défense de Rennes
Sous-chefferie soutien des opérations

Rennes, le 04/03/2024

N° 501014 /EMZD-RNS/SCSO/J4 INFRA

Le colonel Bruno BERT
chef d'état-major
de l'état-major de zone de Défense de Rennes

à

Monsieur le Président de la Communauté de Communes
des Quatre Vallées
4, Place Saint-Macé
B.P. 22
45210 FERRIERES-EN-GATINAIS

- OBJET** : Communauté de communes des Quatre Vallées (45) – Notification du projet de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).
- RÉFÉRENCES** : a) votre courrier du 24 janvier 2024 ;
b) courrier n°503493 EMZD-RNS/SCSO/J4 INFRA du 16/08/2023.
- P. JOINTES** : a) périmètre des communes ;
b) plan de situation des emprises.

Par correspondance de référence a), vous demandez aux services du ministère des Armées, ses éventuelles observations sur le projet de modification de droit commun du PLUi de la communauté de communes des Quatre Vallées dont le périmètre est joint en a).

La procédure de modification de droit commun du Plan d'Urbanisme intercommunal (PLUi), engagée par vos services vise à procéder à plusieurs adaptations règlementaires. Il s'agit, en effet, à travers cette procédure d'autoriser l'aménagement des terrains familiaux des gens du voyage au sein des zones urbaines et à urbaniser mais également de permettre la poursuite de l'exploitation de la carrière située sur les communes de Préfontaines et Treilles-en-Gâtinais. Ces modifications conduisent à une évolution des pièces du PLUi dont: le règlement écrit (pour les zones UA, UB et AU) d'une part, et les plans de zonage d'autre part.

Ce projet n'a pas d'incidence sur l'emprise militaire de Mignères, seule emprise militaire présente sur le périmètre du PLUi, située hors des zones concernées (cf plan de situation joint en b)).

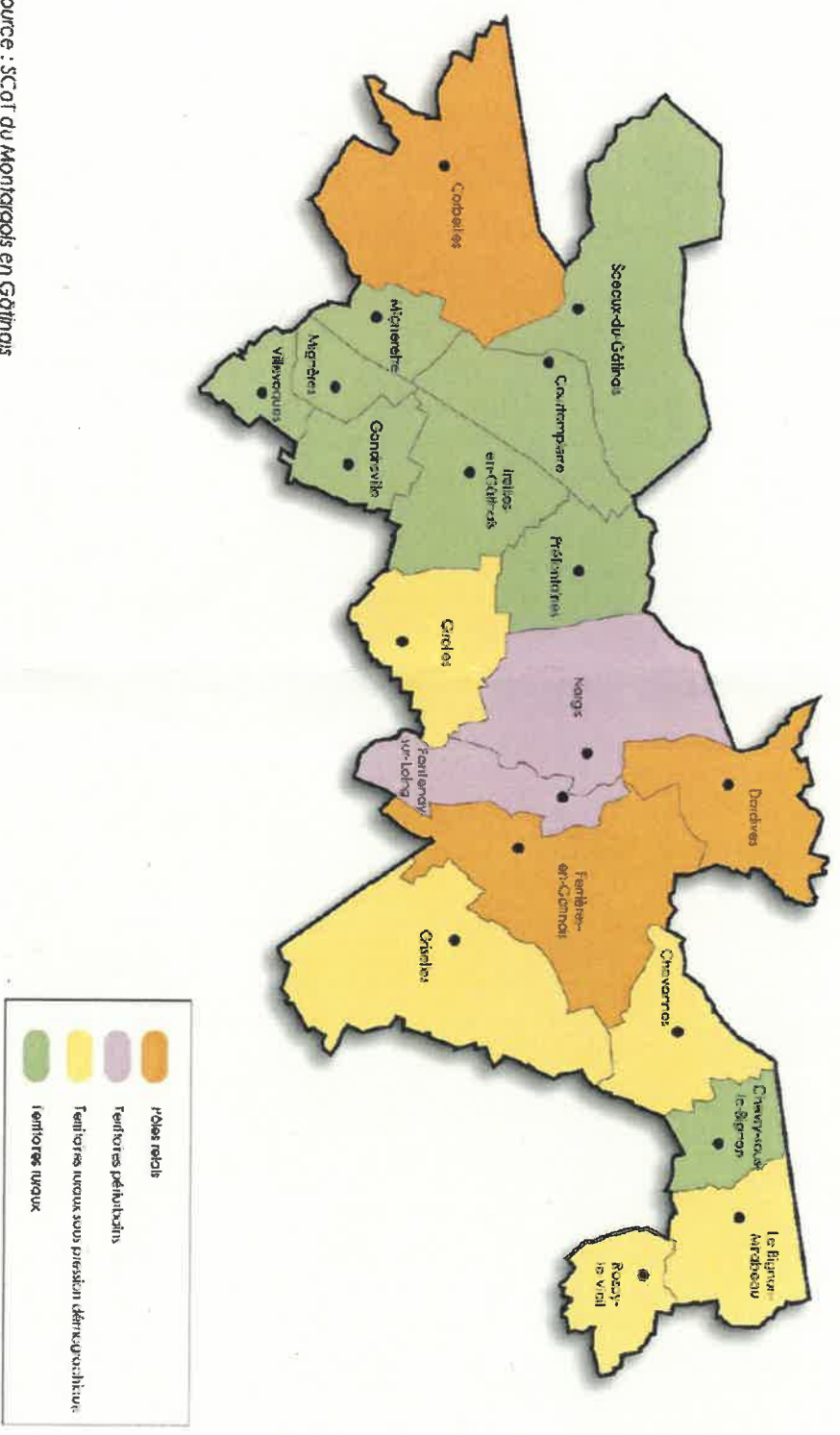
Conformément à la réponse référence en b) faite par l'état-major en 2023, aucune remarque particulière n'est à apporter sur ce projet de modification.

par ordre, l'AAE Laurence COLLOBERT
Sous-chefferie soutien des opérations
J4 INFRA
de l'état-major de zone de Défense de Rennes

Copie sans PJ :
- ESID RENNES



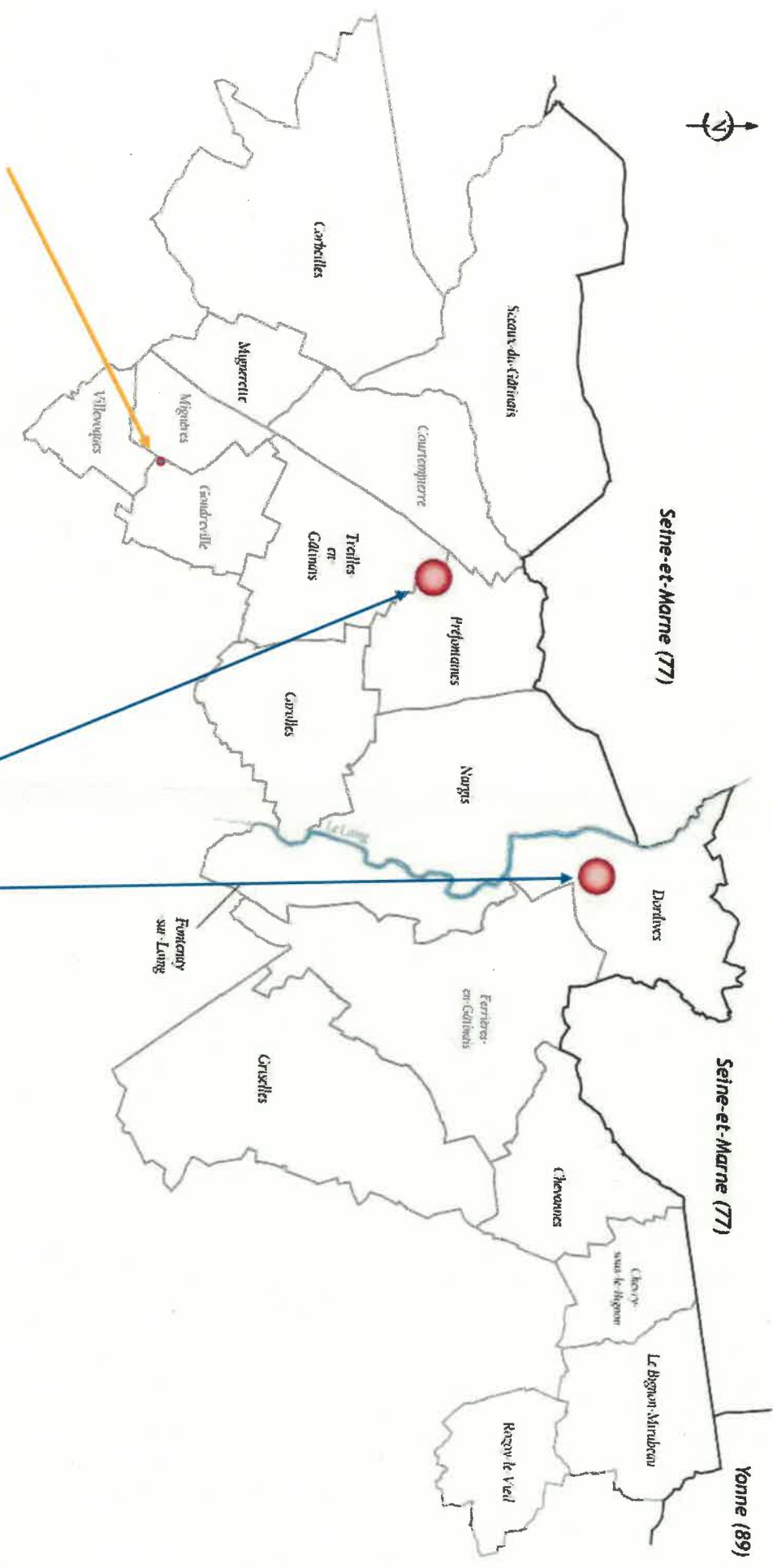
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES QUATRE VALLÉES
Armature territoriale du SCOT



source : SCOT du Montarinois en Gâtinois

Figure 3 - Armature urbaine du SCOT à l'échelle de la CC4V

Situation géographique de l'emprise MINARM « Centre de déstockage de Mignéres situé sur la commune de Gondreville »
par rapport aux zones de modifications du PLU.



CENTRE DE DESTOCKAGE DE MIGNERES – N°G2D 450208005N
A GONDREVILLE – Zone Nn (zones naturelles, le sous-secteur
Nn est une zone militaire qui peut toutefois accueillir un projet
d'installations photovoltaïques.

Modification du zonage à Dordive afin d'autoriser l'aménagement des terrains familiaux des
gens du voyage.
Modification du zonage afin de permettre l'exploitation de la carrière à Préfontaine / Treille-
en-Gâtinais.